TENNIS DE TABLE– Saison 2024-2025

VERNEUIL-DETENTE- 4 rue des Ecoles 87430 VERNEUIL SUR VIENNE ☏ 06 77 30 44 18

NOM : …………………………………..... Prénom : …………………………… Né (e) le : ……..……................................... M / F
Adresse : ……………………………………………………………………............. CP/Ville : ……………………….…………………
Tél fixe : …………………..….. Mobile : …………………………. Profession/Compétence ***** : ……….…………………………………

Mail (en lettres majuscules) : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adhésion à Verneuil-Loisirs *: **17 €** si adulte –**10 €** si moins de 18 ans ou **nom de la section** si adhésion déjà payée* **………..**

Cotisation à la Section : ***15 €*** **……….**

A PAYER : ………..

Autorisation à compléter obligatoirement :

❑ autorise ❑ n'autorise pas **la prise de photos et l'utilisation jusqu'à la fin de l'année calendaire** afin de valoriser l'activité Tennis de Table (article de presse, site Internet, calendrier, vidéo..) Les photos seront prises en groupe.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions des statuts et du règlement de VERNEUIL – DETENTE consultables sur le site verneuil-détente.fr, ainsi que du règlement ci-joint concernant la pratique de l'activité.

Date : Signature :

Moins de 18 ans :
Nom du représentant légal : ……. …………………………. Qualité (lien de parenté) : …....…………………………………..
Adresse du Représentant légal : ………………...……………………………………………………………………………………
(si différente de l'adresse de l'adhérent)

(*) renseignement non obligatoire

Découper suivant le pointillé, remettre la partie haute du formulaire au Responsable de Section, conserver la partie basse (règlement interne)

✂ ---

REGLEMENT POUR LA PRATIQUE DE L'ACTIVITE TENNIS DE TABLE AU SEIN DE VERNEUIL DETENTE - SAISON 2024-2025

Description de l'activité :
Pratique et perfectionnement du Tennis de table.

Conditions requises pour la pratique de l'activité :

Adultes et enfants de plus de 12 ans.

Avoir satisfait aux formalités d'inscription. Tout nouvel adhérent peut participer à titre d'essai à 2 séances découverte avant de s'inscrire.

Horaires et lieu :

Consulter le site : www.verneuil-detente87.fr (rubrique les activités)

Formalités administratives et financières :

Formalités d'inscription :
Les documents suivants sont à remettre au responsable de section **au plus tard lors de la 3ème séance de pratique de l'activité** :
- bulletin d'inscription signé (par les parents pour les mineurs),
- paiement adhésion + cotisation,

Adhésion à VERNEUIL-DETENTE :
L'adhésion est payée une seule fois pour l'ensemble des activités pratiquées au sein de l'association.

Modalités de paiement
Modes de paiement acceptés :
Chèque (à l'ordre de Verneuil-Détente), espèces, bons, coupons, autres : voir auprès du responsable.

Règles principales à respecter :

Tenue vestimentaire :

La tenue vestimentaire des participants doit être en rapport avec l'activité. Les chaussures de ville sont interdites dans la salle.

Un vestiaire est à la disposition des participants pour éventuellement changer de tenue.

Autres :
Les enfants sont accompagnés **jusqu'au lieu de la séance** par et sous la responsabilité des parents.
Les parents doivent récupérer les enfants **dès la fin de la séance**. Les enfants **doivent attendre leurs parents à l'intérieur** du Gymnase de Verneuil sur Vienne.

Effets de valeur :
N'apporter ni argent, ni objet de valeur, Verneuil-Détente déclinant toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Respect des lieux et du matériel :

Prière de respecter les locaux ainsi que le matériel. Ce dernier devra être remis en place à l'issue des séances.

Blessure durant la pratique :
Toute blessure doit être signalée à l'animateur ou au responsable de section au plus tard sous 48 heures.

Contacts Verneuil-Détente :
Le responsable de section est une personne bénévole, membre du Conseil d'Administration. A ce titre, il est le représentant de Verneuil-Détente auprès de la section.
Responsable : Thierry DESBORDES : 05 55 00 11 51 / 06 04 19 71 86